

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ÉLIGIBLES À L'ÉCO-PRÊT A TAUX ZERO

Réalisation d'une ou plusieurs actions — DOM

« FORMULAIRE TYPE COPROPRIÉTÉS- DEVIS »

APPLICABLE AUX OFFRES DE PRÊTS ÉMISES ENTRE LE 1^{ER} MARS ET LE 30 JUIN 2019

CADRE A – Données relatives à la copropriété, au(x) bâtiment(s) et aux travaux À remplir par le syndic de copropriété représentant le syndicat des copropriétaires

Adress	e de réalisation des travaux :	bâtiment(s) concerné(s) par le prêt				
•		- Satiment(s) concerne(s) par le pret				
•	Code postal Ville					
Copro	Nom de la copropriété :	s la copropriété :	-			
•	Nombre de bâtiments faisant l' Date de dépôt du permis de co Nature des parties faisant l'obj Date d'émission du projet de c	objet de travaux financés par le prêt enstruire du plus récent du (des) bâti et des travaux : parties commune parties privatives ontrat de prêt ://	ment(s) concerné(s) par le p			
•	Nature du syndic : □Bénévole	□Professionnel				
Carac	téristiques des travaux	□Réalisation d'une seule action	☐ Bouquet de 2 actions	☐ Bouquet de 3 actions ou plus		
Мо	ntant plafond correspondant :	10 000 €	20 000 €	30 000 €		
Montant total des travaux et frais éligibles 3) Montant total des travaux et frais éligibles 3) Montant total des travaux d'amélioration de la performance énergétique incluant les éventuels travaux induits et additionnels associés figurant dans le cadre B en € TTC						
7) Montant total revenant aux logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt en € TTC = Ce montant est égal à (5) + (6).						
Montant de prêt demandé 8) Montant total en € TTC des subventions reçues ou à recevoir revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt : ☐ subvention de l'Anah, ☐ subvention d'une collectivité, ☐ autre = Ce montant peut être déduit ou non du montant à financer. 9) Montant de prêt demandé en € = = Ce montant est nécessairement inférieur ou égal à (2) et à (7).						
	de accompagnée : ☐ de devis pour les travaux le cas échéant les travaux non é ☐ de devis pour les frais ; ☐ du procès verbal de l'assembl	d'amélioration de la performance ér	nergétique, travaux induits et ut décidé la souscription du p	orêt ;		

Engagements du syndic représentant le syndicat des copropriétaires
Je soussigné,, agissant le cas échéant au nom de la société, syndic de copropriété représentant le syndicat des copropriétaires susmentionné, emprunteur :
□ certifie sur l'honneur que, à ma connaissance, au moins 75% des quotes-parts de copropriété sont compris dans des lots affectés à l'usage d'habitation, utilisés ou destinés à être utilisés en tant que résidence principale ;
□ certifie sur l'honneur avoir informé l'ensemble des copropriétaires que la souscription de l'éco-prêt à taux zéro n'est possible que par des copropriétaires dont les logements : • sont utilisés en tant que résidence principale ou destinés à l'être dans un délai de six mois à compter de la date de la déclaration de réalisation des travaux ; • n'ont pas déjà fait l'objet d'un éco-prêt à taux zéro à titre individuel. Je certifie sur l'honneur que, à ma connaissance, ces conditions sont respectées en ce qui concerne les copropriétaires participant au prêt ;
□ certifie sur l'honneur que, en vertu de l'article 26-4 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis, le montant de l'emprunt afférant à chacun des copropriétaires sera inférieur ou égal à sa quote-part des dépenses éligibles à l'écoprêt à taux zéro ;
 certifie sur l'honneur que ce(s) bâtiment(s) n'a(ont) pas fait l'objet d'autre demande d'éco-prêt à taux zéro attribué au syndicat de copropriétaires; à ma connaissance, le(s) bâtiment(s) n'a(ont) pas déjà bénéficié d'un éco-prêt à taux zéro attribué au syndicat des copropriétaires; les frais mentionnés au cadre A respectent les critères d'éligibilité de l'éco-prêt à taux zéro en vigueur à la date de l'émission du projet de contrat; les montants des travaux d'amélioration de la performance énergétique, éventuels travaux induits et travaux additionnels associés et autres frais éligibles attestés par mes soins sont bien la quote-part des seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt.
□ certifie sur l'honneur que les travaux du présent formulaire n'ont pas été commencés avant la date d'émission du projet de contrat de prêt, m'engage à effectivement faire réaliser ces travaux dans un délai de trois ans à compter de cette même date, et reconnais avoir été informé des conséquences auxquelles le syndicat des copropriétaires que je représente, s'expose en cas de non conformité ou de non réalisation de ceux-ci dans ce délai de trois ans, à savoir la restitution de l'avantage indûment perçu ;
□ reconnais avoir été informé que les caractéristiques des travaux du présent formulaire donnent au syndicat des copropriétaires le droit de demander un éco-prêt d'une durée comprise entre 36 et 120 mois dans le cas d'une action seule ou d'un bouquet de travaux comportant deux actions, ou entre 36 et 180 mois dans le cas d'un bouquet de trois actions ou plus, et demande à bénéficier pour le syndicat de copropriété d'un prêt d'une durée de mois ;
□ certifie que l'ensemble des renseignements du présent formulaire est exact.
Fait à le
Signature ou visa et cachet

CADRE B – Éligibilité des travaux d'économie d'énergie au prêt – « Formulaire type copropriétés – Devis » applicable aux offres de prêts émises entre le 1er mars et le 30 juin 2019 À faire remplir aux professionnels par le syndic de copropriété représentant le syndicat des copropriétaires À remplir par les entreprises réalisant les travaux.

En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur que les équipements, appareils, matériaux visés par la présente attestation respectent les critères d'éligibilité prévus par l'arrêté n° NOR DEVL1109911A. Le présent formulaire mentionne, pour mémoire, les principaux critères de performance requis. Il est donc indispensable que l'entreprise vérifie si les équipements, appareils, matériaux concernés répondent complètement aux exigences fixées dans l'arrêté précité.

L'entreprise certifie qu'elle remplit les critères de qualification exigés par le décret n° NOR ETLL1411462D lui permettant de réaliser ces travaux. L'entreprise certifie également que le coût total indiqué correspond aux travaux d'amélioration de la performance énergétique, aux éventuels travaux additionnels et travaux induits indissociablement liés éligibles à l'éco-PTZ réalisés le cas échéant par une entreprise tierce. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une <u>amende d'un montant égal à 10%</u> du montant des travaux non justifié. L'entreprise s'engage par ailleurs à renseigner le « formulaire type factures » à l'achèvement des travaux si ceux-ci sont effectivement réalisés.

sont effectivement réalisés.	eprise s'engage par ailleurs a renseigner le « to	rmulaire type factures » a l'achevement d	es travaux si ceux-ci
	ntre les rayonnements solaires		
	les éventuels travaux induits associés, revenant € TTC (A remplir par le syndic)	aux seuls logements appartenant à des co	propriétaires
A remplir par l'entreprise	semble de la copropriété, incluant les éventuels	travaux induits associés * = € TT	c
		Pour information, critères techniques associés * :	
☐ Installation d'une sur-toiture	ventilée		
☐ Isolation de la toiture ou du	plancher des combles perdus	R additionnelle = (m².K)/W	≥ 1,5 (m².K)/W
☐ Système de protection de la	ı toiture	Guadeloupe, Guyane, Martinique, la Réunion à une altitude inférieure à 600 mètres S _{max} =	
		La Réunion à une altitude supérieure à 600m U _{max} = W/(m².K) ≤ 0,5 W/(r	
		Mayotte S _{max} =	≤ 0,02
Nom de l'entreprise : N° SIRET : Fait à Signature		tts:	
Coût total des travaux, incluant copropriétaires participant au pi	ant sur l'extérieur contre les rayonnements les éventuels travaux induits et travaux addition rêt =€ TTC (A remplir par l	nels associés, revenant aux seuls logemen	ts appartenant à des
A remplir par l'entreprise	semble de la copropriété, incluant les éventuels	travavy induita at additionnala accesiáa * =	
Cour total des travaux pour rens	semble de la copropriete, incluant les eventuels	Pour information, critères techniques associés * :	€110
☐ Installation d'un bardage ve	ntilé	1	
☐ Mise en place de pare-solei	l horizontaux	Débord = cm	≥ 70 cm
☐ Isolation des murs		R additionnelle = (m².K)/W	≥ 0,5 (m².K)/W
	ionnels finançables associés à cette action : sur sous-sol, vide sanitaire ou passage ouver	;, vérifiant le critère technique suivant : R	≥ 3 m².K/W
Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° SIRET :			
Fait à	le Nombre de devis joir	ts:	
Signature	Tampon		

* Seuls la catégorie de travaux et le coût total éligible indiqués par l'entreprise font foi.

Adresse de réalisation des travaux :

CADRE B – Éligibilité des travaux d'économie d'énergie au prêt – « Formulaire type copropriétés – Devis » applicable aux offres de prêts émises entre le 1er mars et le 30 juin 2019 À faire remplir aux professionnels par le syndic de copropriété représentant le syndicat des copropriétaires À remplir par les entreprises réalisant les travaux En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur que les équipements, appareils, matériaux visés par la présente attestation respectent les critères d'éligibilité prévus par l'arrêté n° NOR DEVL109911A. Le présent formulaire mentionne, pour mémoire, les principaux critères de performance requis. Il est donc indispensable que l'entreprise vérifie si les équipements, appareils, matériaux concernés répondent complètement aux exigences fixées dans l'arrêté précité. L'entreprise certifie qu'elle remplit les critères de qualification exigés par le décret n° NOR ETLL1411462D lui permettant de réaliser ces travaux. L'entreprise certifie également que le coût total indiqué correspond aux travaux d'amélioration de la performance énergétique, aux éventuels travaux additionnels et travaux induits indissociablement liés éligibles à l'éco-PTZ réalisés le cas échéant par une entreprise tierce. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une <u>amende d'un montant égal à 10%</u> du montant des travaux non justifié. L'entreprise s'engage par ailleurs à renseigner le « formulaire type factures » à l'achèvement des travaux si ceux-ci sont effectivement réalisés. 🗖 Travaux d'isolation thermique performante des parois vitrées et/ou travaux de protection des baies donnant sur l'extérieur contre les rayonnements solaires Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = _ € TTC (A remplir par le syndic) A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété, en incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés * en € TTC Pour information, critères techniques associés * : ☐ Pose de pare-soleil horizontaux ≥ 50 cm Débord = cm ☐ Pose de brise-soleil verticaux 🗖 Pose de projections solaires mobiles extérieures dans le plan de la baie, telles que volets projetables, volets persiennés

☐ Remplacement de fenêtres e	en toitures	Uw = W/(m².K) <u>et</u> Sw =	≤ 1,5 ≤ 0,36		
□ Pose ou remplacement d'un devant une fenêtre existante (d	e seconde fenêtre à double vitrage renforcé loubles fenêtres)	Uw = W/(m².K) et Sw =	≤ 1,8 ≥ 0,32		
Le cas échéant, travaux additionnels finançables associés à cette action : ☐ Pose de brasseurs d'air fixes ☐ Pose de portes d'entrée donnant sur l'extérieur vérifiant le critère technique suivant : Ud ≤ 1,7 W/m².K ☐ Pose de volets isolants vérifiant le critère technique suivant : R > 0,22 m²K/W					
Nom du signataire :					
N° SIRET :					
Fait à Signature	le	Nombre de devis jo	pints :		

Taux de réflexion solaire = %

Uw =........... W/(m².K) <u>et</u> Sw =

Uw = W/(m².K)

<u>et</u> Sw =

≥ 20%

< 1.3 ≥ 0.3

 $\leq 1,7$

≥ 0,36

entrebâillables, stores à lames opaques ou stores projetables

☐ Pose de films réfléchissants sur lames transparentes

☐ Remplacement de fenêtres ou de portes-fenêtres

Adresse de réalisation des travaux :

☐ Pose de lames orientables opaques

^{*} Seuls la catégorie de travaux et le coût total éligible indiqués par l'entreprise font foi.

CADRE B – Éligibilité des travaux d'économie d'énergie au prêt – « Formulaire type copropriétés – Devis » applicable aux offres de prêts émises entre le 1er mars et le 30 juin 2019 À faire remplir aux professionnels par le syndic de copropriété représentant le syndicat des copropriétaires À remplir par les entreprises réalisant les travaux. En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur que les équipements, appareils, matériaux visés par la présente attestation respectent les critères d'éligibilité prévus par l'arrêté n° NOR DEVL1109911A. Le présent formulaire mentionne, pour mémoire, les principaux critères de performance requis. Il est donc indispensable que l'entreprise vérifie si les équipements, appareils, matériaux concernés répondent complètement aux exigences fixées dans l'arrêté précité. L'entreprise certifie qu'elle remplit les critères de qualification exigés par le décret n° NOR ETLL1411462D lui permettant de réaliser ces travaux. L'entreprise certifie également que le coût total indiqué correspond aux travaux d'amélioration de la performance énergétique, aux éventuels travaux additionnels et travaux induits indissociablement liés éligibles à l'éco-PTZ réalisés le cas échéant par une entreprise tierce. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une amende d'un montant égal à 10% du montant des travaux non justifié. L'entreprise s'engage par ailleurs à renseigner le « formulaire type factures » à l'achèvement des travaux si ceux-ci sont effectivement réalisés. ☐ Systèmes de chauffage, le cas échéant associés à des systèmes de ventilation économiques et performants, ou de production d'eau chaude sanitaire performants Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits et travaux additionnels associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt =_ _ € TTC (A remplir par le syndic) A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété, en incluant les éventuels travaux induits e travaux additionnels associés * _en € TTC Pour information, critères techniques associés * . <u>Si puissance ≤ 70kW,</u> Efficacité énergétique saisonnière (%) =.... ≥ 87 mesurée à 100% de la ☐ Pose d'une chaudière très haute performance puissance thermique nominale énergétique avec programmateur de chauffage Si puissance > 70kW, Efficacité utile (%) = et ≥ 95.5 mesurée à 30% de la puissance thermique nominale □ Ou bien pose d'une chaudière micro-cogénération gaz de puissance de production électrique ≤ 3 kV-ampère avec programmateur de chauffage ☐ Ou bien pose d'une pompe à chaleur, pour le chauffage ou le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire, de type air/eau avec Efficacité énergétique saisonnière (%) = ... ≥ 126 si basse température programmateur de chauffage ☐ Ou bien pose d'une pompe à chaleur, pour le chauffage ou le chauffage et la production d'eau ≥ 111 si movenne et haute chaude sanitaire, de type géothermiques eau/eau, Efficacité énergétique saisonnière (%) = ... température sol/eau et sol/sol, avec programmateur de chauffage 🗖 Ou bien pose d'équipements de raccordement, ou au titre des droits et frais de raccordement, à un réseau de chaleur ou de froid ou Le cas échéant, travaux additionnels finançables associés à cette action : □ Travaux de calorifugeage de l'installation de production ou de distribution de chauffage ou d'eau chaude sanitaire de classe ≥ à 3 ☐ Appareils de régulation et de programmation du chauffage ☐ Equipements d'individualisation des frais de chauffage ou d'eau chaude sanitaire Nom du signataire : Nom de l'entreprise : ____ N° SIRET :_____ Fait à ___ Nombre de devis joints : Signature Tampon

* Seuls la catégorie de travaux et le coût total éligible indigués par l'entreprise fon	foi

Adresse de réalisation des travaux :

	onomie d'énergie au prêt – « Formulaire type copropriétés	– Devis »				
applicable aux offres de prêts émises entre le 1er mars et le 30 juin 2019						
À faire remplir aux professionnels par le syndic de copropriété représentant le syndicat des copropriétaires						
À remplir par les entreprises réalisant les travau	IX.					
En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur que les équipements, appareils, matériaux visés par la présente attestation respectent les critères d'éligibilité prévus par l'arrêté n° NOR DEVL1109911A. Le présent formulaire mentionne, pour mémoire, les principaux critères de performance requis. Il est donc indispensable que l'entreprise vérifie si les équipements, appareils, matériaux concernés répondent complètement aux exigences fixées dans l'arrêté précité. L'entreprise certifie qu'elle remplit les critères de qualification exigés par le décret n° NOR ETLL1411462D lui permettant de réaliser ces travaux. L'entreprise certifie également que le coût total indiqué correspond aux travaux d'amélioration de la performance énergétique, aux éventuels travaux additionnels et travaux induits indissociablement liés éligibles à l'éco-PTZ réalisés le cas échéant par une entreprise tierce. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une amende d'un montant égal à 10% du montant des travaux non justifié. L'entreprise s'enqage par ailleurs à renseigner le « formulaire type factures » à l'achèvement des travaux si ceux-ci						
sont effectivement réalisés.		it doo travaan or ooan or				
☐ Équipements de chauffage utilisant une	source d'énergie renouvelable					
Coût total des travaux, incluant les éventuels tra copropriétaires participant au prêt =	avaux induits et travaux additionnels associés, revenant aux seuls loger € TTC <i>(A remplir par le syndic)</i>	nents appartenant à des				
	vaux sont réalisés pour le compte de la copropriété. ble de la copropriété, en incluant les éventuels travaux induits et additionnels	associés *				
	Pour information, critères techniques associés * :					
□ Pose de chaudière(s) bois respectant les seuils de rendement énergétique et d'émissions de polluants de la classe 5 de la norme NF EN 303.5 et de puissance < 300kW avec programmateur de chauffage						
□ Pose de système(s) de chauffage par	Rendement η = %	≥ 70				
poêles bois, foyers fermés, inserts de	<u>et</u> Taux de CO = %	≤ 0,3				
cheminées intérieures ou cuisinières utilisées comme mode de chauffage	et Indice de performance environnementale I = et Emission de particules PM = (mg/ Nm³)	≤ 1 ≤ 90				
☐ Pose d'équipement(s) de chauffage fonctio	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	≥ 90				
☐ Pose d'équipement(s) de chauffage	illiant a renergie nyuraunque					
fonctionnant à l'énergie solaire, avec	Efficacité énergétique saisonnière (%) =	≥ 90				
Le cas échéant, travaux additionnels finança □ Travaux de calorifugeage de l'installation d □ Appareils de régulation et de programmatic □ Equipements d'individualisation des frais d	e production ou de distribution de chauffage de classe ≥ à 3 on du chauffage					
Nom du signataire :						
Nom de l'entreprise :						

Nombre de devis joints :

Adresse de realisation (des travaux :		

* Seuls la catégorie de travaux et le coût total éligible indiqués par l'entreprise font foi.

Tampon

N° SIRET : ______

Fait à ___

Signature

CADRE B – Éligibilité des travaux d'économie d'énergie au prêt – « Formulaire type copropriétés – Devis » applicable aux offres de prêts émises entre le 1er mars et le 30 juin 2019							
À faire remplir aux professionnels par le syndic de copropriété représentant le syndicat des copropriétaires À remplir par les entreprises réalisant les travaux En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur que les équipements, apparells, matériaux visés par la présente attestation espectent les critères d'éligibilité prévus par l'arrêté n° NOR DEVL1109911A. Le présent formulaire mentionne, pour mémoire, les principaux critères de performance requis. Il est donc indispensable que l'entreprise vérifie si les équipements, appareils, matériaux concernés répondent complètement aux exigences fixées dans l'arrêté précité.							
L'entreprise certifie qu'elle remplit les critères de qualification exigés par le décret n° NOR ETLL1411462D lui permettant de réaliser ces ravaux. L'entreprise certifie également que le coût total indiqué correspond aux travaux d'amélioration de la performance énergétique, aux éventuels travaux additionnels et travaux induits indissociablement liés éligibles à l'éco-PTZ réalisés le cas échéant par une entreprise lierce. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une <u>amende d'un montant égal à 10%</u> du montant des travaux non justifié. L'entreprise s'engage par ailleurs à renseigner le « formulaire type factures » à l'achèvement des travaux si ceux-ci sont effectivement réalisés.							
	uant les éventuels trava	ux induits	utilisant une source d'énergie renouvel s et travaux additionnels associés, revenant a TTC (A remplir par le syndic)				
A remplir par l'entreprise			opriété, en incluant les éventuels travaux induits	et travaux additionnels associés *			
	Pour information, critères te	chniques as	sociés * :				
				≥ 65 si profil de soutirage M			
	Equipement(s) pour la fourniture d'eau chau		Efficacité énergétique pour le chauffage	≥ 75 si profil de soutirage L			
	sanitaire seule ou ass	sociés à	de l'eau (%) =	≥ 80 si profil de soutirage XL			
	la production de chauffage (ex : chauffe-eau electrosolaire, chauffe-eau solaire optimisé gaz, etc).			≥ 85 si profil de soutirage XXL			
□ Installation de système(s) de production d'eau chaude			Dans le cas d'une production de chauffage associée, doit également être vérifiée une efficacité énergétique saisonnière (%) =	≥ 90			
sanitaire pouvant être associé à un système de				≥ 600 si capteur solaire thermique à circulation de liquide			
production de chauffage solaire avec capteurs				≥ 500 si capteur solaire thermique à			
certifiés CSTBat ou SolarKeymark ou équivalent	type capteur solaire, ballon d'eau chaude solaire, boucle de captage, système tout solaire		Productivité de surface d'entrée du capteur¹ (W/m²) =	air ≥ 500 si capteur solaire hybride thermique et électrique à circulation de liquide			
				≥ 250 si capteur solaire hybride thermique et électrique à air			
			Le cas échéant, pour un ballon d'eau chaude ≤ à 2000 litres, le coefficient S de pertes statiques du ballon d'eau chaude (W) =	≤ 16.66+8.33*V ^{0.4} où V est la capacité de stockage du ballon, exprimée en litres			
□ Pose de pompe(s) à chaleur dédiée(s) à la production d'eau chaude sanitaire 2							
□ Pose d'équipement(s) de fourniture d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie hydraulique							
🗖 Appareils de régulation	ge de l'installation de p et de programmation o	roductioi du chauff	n ou de distribution d'eau chaude sanitaire	de classe ≥ à 3			
Nom du signataire :							
Nom de l'entreprise :							
N° SIRET :							
Fait à le Nombre de devis joints :							
Signature	Tampon						
Adresse de réalisati	ion des travaux :						

* Seuls la catégorie de travaux et le coût total éligible indiqués par l'entreprise font foi.
eculo la categorie de travaux et le cout total englisie malquee pai i entreprice l'entren

¹ Calculé avec un ray onnement G de 1000W/m²

 $^{^2}$ Également dénommée « chauffe-eau thermodynamique »



TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ÉLIGIBLES À

APPLICABLE AUX OFFRES DE PRÊTS ÉMISES ENTRE LE 1^{ER} MARS ET LE 30 JUIN 2019 ADRE A – Données relatives à la copropriété, au(x) bâtiment(s) et aux travaux remplir par le syndic de copropriété représentant le syndicat des copropriétaires

Adresse de réalisation des travaux : Numéro(s) ou nom(s) du (des) bâtiment(s) concerné(s) par le prêt :
N° Voie Code postal Ville
Copropriété :
Nombre total de bâtiments dans la copropriété : Nombre total de logements dans la copropriété :
Nombre de bâtiments faisant l'objet de travaux financés par le prêt :
Date d'émission du projet de contrat de prêt : / / Nature du syndic : □Bénévole □Professionnel
Caractéristiques des travaux : □ Performance globale
Plafond réglementaire du montant de prêt au vu des caractéristiques des travaux renseignés • Nombre de logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt:
 Montant maximal de prêt au vu des caractéristiques des travaux renseignés en €= Ce montant est égal à (30 000 €) x (1).
Montant total des travaux et frais éligibles • Montant total des travaux d'amélioration de la performance énergétique et des travaux induits indissociablement liés figurant dans le cadre B en € TTC
=
Montant total des travaux et frais éligibles revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt • Montant total des travaux d'amélioration de la performance énergétique et des travaux induits indissociablement liés figurant dans le cadre B et revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt en € TTC
=
 Montant total revenant aux logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt en € TTC = Ce montant est égal à (5) + (6).
Montant de prêt demandé • Montant total en € TTC des subventions reçues ou à recevoir revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt : ☐ subvention de l'Anah, ☐ subvention d'une collectivité, ☐ autre = Ce montant peut être déduit ou non du montant à financer. • Montant de prêt demandé en € =
Ce montant est nécessairement inférieur ou égal à (2) et à (7).
Demande accompagnée : ☐ d'une synthèse d'étude thermique ; ☐ de devis pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique et travaux induits indissociablement liés distinguant
le cas échéant les travaux non éligibles à l'éco-PTZ ; □ de devis pour les frais ; □ du procès verbal de l'assemblée générale de copropriétaires ayant décidé la souscription du prêt ; □ du procès verbal de l'assemblée générale de copropriétaires ayant décidé de la réalisation des travaux

Engagements du syndic représentant le syndicat des copropriétaires
Je soussigné,, agissant le cas échéant au nom de la société
syndic de copropriété représentant le syndicat des copropriétaires susmentionné, emprunteur :
□ certifie sur l'honneur que, à ma connaissance, au moins 75% des quotes-parts de copropriété sont compris dans des lots affectés à l'usage d'habitation, utilisés ou destinés à être utilisés en tant que résidence principale ;
□ certifie sur l'honneur avoir informé l'ensemble des copropriétaires que la souscription de l'éco-prêt à taux zéro n'est possible que par des copropriétaires dont les logements :
sont utilisés en tant que résidence principale ou destinés à l'être dans un délai de six mois à compter de la date de la déclaration de réalisation des travaux ;
n'ont pas déjà fait l'objet d'un éco-prêt à taux zéro à titre individuel. Je certifie sur l'honneur que, à ma connaissance, ces conditions sont respectées en ce qui concerne les copropriétaires participant au prêt;
□ certifie sur l'honneur que, en vertu de l'article 26-4 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis, le montant de l'emprunt afférant à chacun des copropriétaires sera inférieur ou égal à sa quote-part des dépenses éligibles à l'écoprêt à taux zéro ;
□ certifie sur l'honneur que ce(s) bâtiment(s) n'a(ont) pas fait l'objet d'autre demande d'éco-prêt à taux zéro attribué au syndicat de copropriétaires ; à ma connaissance, le(s) bâtiment(s) n'a(ont) pas déjà bénéficié d'un éco-prêt à taux zéro attribué au syndicat des copropriétaires ; les frais mentionnés dans le cadre A respectent les critères d'éligibilité de l'éco-prêt à taux zéro en vigueur à la date de l'émission du projet de contrat ; les montants des travaux d'amélioration de la performance énergétique, travaux induits et autres frais éligibles attestés par mes soins sont bien la quote-part des seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt.
□ certifie sur l'honneur que les travaux du présent formulaire n'ont pas été commencés avant la date d'émission du projet de contrat de prêt, m'engage à effectivement faire réaliser ces travaux dans un délai de trois ans à compter de cette même date, et reconnais avoir été informé des conséquences auxquelles le syndicat des copropriétaires que je représente, s'expose en cas de non conformité ou de non réalisation de ceux-ci dans ce délai de trois ans, à savoir la restitution de l'avantage indûment perçu ;
□ reconnais avoir été informé que les caractéristiques des travaux du présent formulaire donnent au syndicat des copropriétaires le droit de demander un éco-prêt d'une durée comprise entre 36 et 180 mois, et demande à bénéficier pour le syndicat de copropriété d'un prêt d'une durée de mois ;
□ certifie que l'ensemble des renseignements du présent formulaire est exact.
Fait à le
Signature ou visa et cachet

CADRE B – Éligibilité des travaux d'économie d'énergie au prêt – « Formulaire type copropriétés – Devis » applicable aux offres o prêts émises entre le 1 ^{et} mars et le 30 juin 2019					
		représentant le syndica	t des copropriétaires		
À remplir par le bureau d'étude thern	nique ayant réalisé le calcu	I			
☐ Protection des toitures contre les rayonnements solaires	☐ Guadeloupe, Guyane, Mar 600m	tinique, La Réunion ≤	S =		
	☐ La Réunion > 600m		U = W/(m².K)		
(dérogation possible pour les logements en bâtiment collectif d'habitation)	☐ Mayotte		S =		
☐ Protection des murs contre les rayonnements solaires	☐ Guadeloupe, Guyane, Mar 600m	tinique, La Réunion ≤	S =		
·	☐ La Réunion > 600m		U = W/(m².K)		
	☐ Mayotte		S =		
☐ Protection des baies contre les rayonnements solaires, le cas échéant associé à l'installation de brasseurs d'air fixes ☐ Mayotte ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐		tinique, La Réunion	Locaux non climatisés : S = Locaux climatisés, le cas échéant : S =		
			S =		
☐ Equipements de production d'eau cha prévus par l'arrêté n° NOR DEVL1109911		pteurs certifiés CSTBat ou	ı Solar Keymark ou équivalent (sauf dans les cas		
À remplir par les entreprises réalisan					
			e l'étude thermique et que les travaux visés par la		
présente attestation respectent les presci	riptions de l'étude thermique p	our atteindre ia performar	ice inaiquee.		
L'entreprise certifie également que le c induits indissociablement liés éligibles à	oût total indiqué correspond à l'éco-PTZ réalisés le cas éch	aux travaux d'amélioratio néant par une entreprise t	L1411462D lui permettant de réaliser ces travaux. n de la performance énergétique et aux travaux lerce. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des		
par ailleurs à renseigner le « formulaire t			ant des travaux non justifié. L'entreprise s'engage		
Nature de travaux :		Nature de travaux :	t chock voment rounses.		
A remplir par le syndic Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt =€ TTC*		A remplir par le syndic Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC*			
A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* =€ TTC*		A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC*			
Nom du signataire : Nom de l'entreprise : № SIRET : Fait à le		Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° SIRET : Fait à le			
Nombre de devis joints :		Nombre de devis joints :	le de la constant de		
Nombre de devis joints .		Nombre de devis joints .			
Signature Tampon		Signature	Tampon		
Adreses de réalisation des tra					
Adresse de réalisation des tra	avaux .				

^{*} Seul le coût total éligible indiqué par l'entreprise fait foi.

CADRE B – Éligibilité des travaux d'économie d'énergie au prêt - « Formulaire type copropriétés – Devis » applicable aux offres de prêts émises entre le 1° mars et le 30 juin 2019
À faire remplir aux professionnels par le syndic de copropriété représentant le syndicat des copropriétaires
À remplir par les entreprises réalisant les travaux.

En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur qu'elle a pris connaissance de l'étude thermique et que les travaux visés par la présente attestation respectent les prescriptions de l'étude thermique pour atteindre la performance indiquée.

L'entreprise certifie qu'elle remplit les critères de qualification exigés par le décret n° NOR ETLL1411462D lui permettant de réaliser ces travaux. L'entreprise certifie également que le coût total indiqué correspond aux travaux d'amélioration de la performance énergétique et aux travaux induits indissociablement liés éligibles à l'éco-PTZ réalisés le cas échéant par une entreprise tierce. En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une amende d'un montant égal à 10% du montant des travaux non justifié. L'entreprise s'engage par ailleurs à renseigner le « formulaire type factures » à l'achèvement des travaux si ceux-ci sont effectivement réalisés.

Nature de travaux :

Nature de travaux :	Nature de travaux :			
A remplir par le syndic	A remplir par le syndic			
Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits	Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés,			
associés, revenant aux seuls logements appartenant à des	revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires			
copropriétaires participant au prêt = € TTC*	participant au prêt =€ TTC*			
A remplir par l'entreprise	A remplir par l'entreprise			
Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la	Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* =			
copropriété* =€ TTC*	€ TTC*			
Nom du signataire :	Nom du signataire :			
Nom de l'entreprise :	Nom de l'entreprise :			
N° SIRET : Fait à le	N° SIRET : Fait à le			
Fait à le	Fait à le			
Nombre de devis joints :	Nombre de devis joints :			
Signature Tampon	Signature Tampon			
Nature de travaux :	Nature de travaux :			
Nature de travaux :	Nature de travaux :			
A constitution of the constitution	A			
A remplir par le syndic	A remplir par le syndic			
Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits	Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés,			
Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des	Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires			
Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC*	Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC*			
Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise	Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise			
Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la	Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* =			
Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise	Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise			
Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC*	Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC*			
Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire :	Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire :			
Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire:	Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire :			
Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire:	Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire :			
Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire:	Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire :			
Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire :	Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire :			
Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire:	Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire :			
Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire: Nom de l'entreprise: N° SIRET: = Fait à le	Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire: Nom de l'entreprise: N° SIRET:			
Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire: Nom de l'entreprise: N° SIRET: = Fait à le	Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire: Nom de l'entreprise: N° SIRET:			
Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire: Nom de l'entreprise: N° SIRET: Fait à le Nombre de devis joints:	Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire: Nom de l'entreprise: N° SIRET:			
Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire: Nom de l'entreprise: N° SIRET: Fait à le Nombre de devis joints:	Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire: Nom de l'entreprise: N° SIRET:			
Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire: Nom de l'entreprise: N° SIRET: Fait à le Nombre de devis joints:	Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire: Nom de l'entreprise: N° SIRET:			
Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire: Nom de l'entreprise: N° SIRET: Fait à le Nombre de devis joints:	Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire: Nom de l'entreprise: N° SIRET:			
Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire: Nom de l'entreprise: N° SIRET: Fait à le Nombre de devis joints:	Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire: Nom de l'entreprise: N° SIRET:			
Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire: Nom de l'entreprise: N° SIRET: Fait à le Nombre de devis joints:	Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire: Nom de l'entreprise: N° SIRET:			
Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire: Nom de l'entreprise: N° SIRET: Fait à le Nombre de devis joints:	Coût total des travaux, incluant les éventuels travaux induits associés, revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt = € TTC* A remplir par l'entreprise Coût total éligible des travaux prévus pour l'ensemble de la copropriété* = € TTC* Nom du signataire: Nom de l'entreprise: N° SIRET:			

Adresse de réalisation des travaux :

^{*} Seul le coût total éligible indiqué par l'entreprise fait foi.